

COMMUNE D'OBERHAUSBERGEN

Département  
du Bas-Rhin

Arrondissement de  
Strasbourg

Nombre de  
conseillers élus :  
**29**

Conseillers en  
fonction :  
**29**

Conseillers  
présents :  
**25**

**Extrait du procès-verbal des  
délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 28 septembre 2020

Sous la présidence de Mme Cécile DELATTRE, Maire

**14/ Subventions aux associations**

Lors du vote du Budget Primitif 2020, une somme globale de 150 000 € -intégrant notamment 140 000 € en faveur du délégataire « Petite enfance »- a été inscrite au compte relatif aux subventions de fonctionnement des associations.

Ce montant permet de soutenir les associations locales qui favorisent le lien social et répondent à des objectifs d'intérêt local et/ou collectif.

Mme le Maire précise que la proposition d'attribution, objet de la présente délibération, fait suite à une instruction des demandes parvenues en Mairie, intégrant notamment des renseignements d'ordre administratif, la composition du bureau ainsi que le nombre d'adhérents, une présentation des projets et des actions, un budget prévisionnel de la saison, le compte de résultat de l'exercice écoulé ainsi qu'un rapport moral.

Les différentes demandes ont été examinées en réunion des Commission Animations/Finances le 24 septembre 2020.

Il est proposé, conformément au budget primitif 2020, de proposer des subventions d'équipement afin de contribuer à l'investissement par des associations de biens servant à un public large de la commune.

Il est proposé au Conseil Municipal le versement des subventions de fonctionnement suivantes :

<b>FONCTION</b>	<b>Subvention de fonctionnement 2020</b>
<b>Bike&amp;Run / Oberjogging</b>	<b>360,00 €</b>
<b>Chorale Sainte Odile (Catholique)</b>	<b>450,00 €</b>
<b>Marche Nordique des Coteaux</b>	<b>225,00 €</b>
<b>Prom'Ober</b>	<b>225,00 €</b>
<b>Ensemble Vocalis</b>	<b>225,00 €</b>

<b>Les Premiers pas d'ober</b>	<b>360,00 €</b>
<b>Amicale des Sapeurs Pompiers</b>	<b>450,00 €</b>
<b>Club ELO</b>	<b>1 000,00 €</b>
<b>Club de Badminton d'Oberhausbergen</b>	<b>900,00 €</b>
<b>Zum Fit</b>	<b>900,00 €</b>
<b>Saudades de Portugal</b>	<b>900,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 995,00 €</b>

Il est proposé au Conseil Municipal le versement des subventions d'équipement suivantes :

<b>FONCTION</b>	<b>Subvention d'équipement 2020</b>	<b>Bien(s) financé(s)</b>
<b>Club de Badminton d'Oberhausbergen</b>	<b>150,00 €</b>	<b>Panneau d'affichage vitré</b>
<b>Zum Fit</b>	<b>500,00 €</b>	<b>Achat de matériel de yoga et d'une chaîne audio</b>
<b>Fort Grossherzog</b>	<b>2 500,00 €</b>	<b>Financement en deux ans d'un assainissement non-collectif au Fort Frère</b>
<b>Football Club d'Oberhausbergen</b>	<b>1 500,00 €</b>	<b>Achat de buts pour les équipes jeunes</b>
<b>Club de pétanque</b>	<b>2 500,00 €</b>	<b>Remplacement de l'éclairage extérieur du boulodrome par du LED</b>
<b>Tennis Club</b>	<b>2 500,00 €</b>	<b>Remplacement de l'éclairage intérieur des terrains par du LED</b>
<b>TOTAL</b>	<b>9 650,00 €</b>	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE le versement des subventions aux différentes associations selon le tableau de répartition ci-dessus.

AUTORISE le Maire à signer tout document permettant le suivi des subventions d'équipement

Adopté à la majorité  
28 voix pour  
1 abstention (ROTH)

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Cécile DELATTRE

